

## COMMUNIQUE DE PRESSE



**DANONE**

Paris, 29 mai 2009

### **Danone lance une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 3 milliards d'euros**

Danone annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant brut de 3,048 milliards d'euros. Le produit de cette augmentation de capital servira principalement à la réduction de la dette financière nette de Danone et lui permettra :

- d'une part de renforcer sa structure financière, réduire son endettement et améliorer ses ratios de crédit ;
- d'autre part d'accroître sa flexibilité financière et stratégique, en vue de soutenir sa stratégie de croissance organique et financer des acquisitions de taille petite ou moyenne.

Eurazeo a exprimé son intention de souscrire dans son communiqué de presse du 28 mai 2009 ; Sofina et Predica se sont engagées auprès de la Société à souscrire à hauteur de leur participation respective.

#### **Modalités de l'augmentation de capital**

Chaque actionnaire de Danone recevra un droit préférentiel de souscription (DPS) par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 29 mai 2009. La souscription des actions nouvelles sera réalisée au prix de 24,73 euros par action (0,25 euros de nominal et 24,48 euros de prime d'émission) à raison de 4 actions nouvelles pour 17 actions existantes, entraînant l'émission de 123 236 352 actions nouvelles. Le prix de souscription fait apparaître une décote de 31,4% par rapport au cours de clôture de l'action Danone du 28 mai 2009 et de 27,0 % par rapport au cours théorique ex-droit.

Les actions nouvelles résultant de l'exercice de l'option du paiement du dividende en actions donneront droit au détachement de droits préférentiels de souscription.

Les souscriptions à titre réductible seront admises mais demeurent sujettes à réduction en cas de sursouscription. Les actions nouvelles éventuellement non absorbées par les souscriptions à titre irréductible seront réparties et attribuées aux porteurs ayant souscrit à titre réductible. Les ordres de souscription à titre réductible seront servis dans la limite de leurs demandes et au prorata du nombre d'actions existantes dont les droits auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'action nouvelle.

L'offre sera ouverte au public en France et en Suisse et sera garantie en totalité (hors engagements de Sofina et Predica) par un syndicat bancaire. CALYON et J.P. Morgan interviennent en tant que Chefs de File - Teneurs de Livre Associés, BNP PARIBAS, Citi, Lazard-NATIXIS et Société Générale Corporate & Investment Banking en tant que Chefs de File Associés, et ABN AMRO, BANCO SANTANDER, Barclays Capital et HSBC en tant que Co-chefs de File.

Pour tous renseignements complémentaires :

Direction de la Communication : +33 1 44 35 20 75 / Direction des Relations Investisseurs : +33 1 44 35 20 76  
Danone: 17, Boulevard Haussmann 75009 Paris – Fax: +33 1 44 35 24 80

1/2

## Calendrier indicatif

La période de souscription des actions nouvelles commencera le 1er juin 2009 et se terminera le 12 juin 2009 inclus. Durant cette période, les droits préférentiels de souscription seront négociables et cotés sur le marché Euronext Paris (code ISIN FR0010764605).

Le règlement-livraison des actions nouvelles est prévu le 25 juin 2009. Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Paris et sur le SIX Swiss Exchange à compter du 25 juin 2009. Elles seront assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur le marché Euronext Paris et seront négociées sous le même code ISIN (FR0000120644).

## Information du public

Un numéro vert est mis à la disposition du public : 0 800 320 323. Du lundi au vendredi de 7 à 21h, des conseillers répondent à l'ensemble des questions concernant les modalités de l'augmentation de capital.

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le visa n°09-165 en date du 28 mai 2009 est disponible sans frais sur les sites Internet de Danone à l'adresse [www.danone.fr](http://www.danone.fr) et de l'AMF à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org), ainsi que sur demande auprès de Danone et des banques chefs de file.

Le prospectus est constitué du Document de Référence 2008 de Danone (déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2009 sous le numéro D.09-0143, incorporé par référence), de l'actualisation de ce Document de Référence déposée auprès de l'AMF le 28 mai 2009 sous le numéro D.09-0143-A01 et d'une note d'opération (incluant un résumé du prospectus).

Danone attire l'attention des investisseurs sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus approuvé par l'AMF.

## AVERTISSEMENTS

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les valeurs mobilières ne pourront être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Danone n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué de presse ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique sur ses actions aux Etats-Unis.*

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce communiqué de presse ne peut être distribué qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi "Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005", telle que modifiée, ou à qui ce communiqué de presse peut être légalement transmis (ces personnes sont ci-après dénommées les "personnes concernées"). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une personne concernée ne peut agir sur la base de ce communiqué de presse ; tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce communiqué de presse fait référence ne pourra être réalisé que par les seules personnes concernées.*

*Ce communiqué de presse ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

## A propos de Danone

Danone est l'une des entreprises les plus dynamiques du secteur alimentaire. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Les produits de Danone sont présents sur les 5 continents dans plus de 120 pays. En 2008, Danone qui compte 160 sites de production et environ 80 000 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires de 15,2 milliards d'euros. Danone bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les produits laitiers frais (n°1 mondial) et les eaux (n°2 sur le marché de l'eau conditionnée), l'alimentation infantile (n°2 mondial) et la nutrition médicale. Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index Stoxx et World, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.

Pour tous renseignements complémentaires :

Direction de la Communication : +33 1 44 35 20 75 / Direction des Relations Investisseurs : +33 1 44 35 20 76  
Danone: 17, Boulevard Haussmann 75009 Paris – Fax: +33 1 44 35 24 80